



RÈGLEMENT GRAPHIQUE - ECHELLE COMMUNE

Élaboration prescrite le 14/09/2017
 Dossier arrêté le : 17/12/2025
 PIÈCE DU PLU : 4.2.1
 Commune de COYRON

Légende

Éléments de repères
 - Limites communales
 - Parcelles
 - Bâtimens
 - Surfaces en eau

Zonage

Zones Urbaines (U)
 UA - Zone urbaine mixte de noyaux anciens des villages et des bourgs
 UAA - Zone urbaine mixte de noyaux anciens des villages et des bourgs : centre ancien de Moirans-en-Montagne
 UAAy - Zone urbaine mixte de noyaux anciens : friche de Meussia
 UAbp - Zone urbaine mixte de noyaux anciens : secteur protection de la biodiversité
 UB - Zone urbaine mixte de périphérie à vocation dominante résidentielle
 UBA - Zone urbaine mixte de périphérie à vocation dominante résidentielle : quartiers résidentiels de Moirans-en-Montagne
 UBbp - Zone urbaine mixte de périphérie à vocation dominante résidentielle : secteur protection de la biodiversité
 UH - Zone urbaine mixte de hameau ou groupements de constructions
 UE - Zone urbaine dédiée aux équipements et services publics
 UEbp - Zone urbaine dédiée aux équipements et services publics : secteur protection de la biodiversité
 UY - Zone urbaine dédiée aux activités économiques
 UYa - Zone urbaine dédiée aux activités économiques : artisanat, commerce et service autorisé
 UYb - Zone urbaine dédiée aux activités économiques : logement de fonction autorisé
 UT - Zone urbaine dédiée aux activités touristiques et de loisirs
 UTl - Zone urbaine dédiée aux activités touristiques et de loisirs concerné par la Loi Littoral
 UTk - Zone urbaine dédiée aux activités touristiques et de loisirs - karting

Zones A Urbaniser (AU)
 AUJIB - Zone à urbaniser ayant une vocation principale d'habitat
 AUJIBa - Zone à urbaniser ayant une vocation principale d'habitat : quartiers résidentiels de Moirans-en-Montagne
 AUJY - Zone à urbaniser à vocation d'activités

Zones Agricoles (A)
 A - Zone agricole
 As - Zone agricole : secteur stratégique
 Abp - Zone agricole : secteur biodiversité prioritaire
 Abs - Zone agricole : secteur biodiversité secondaire

Zones Naturelles (N)
 N - Zone naturelle et forestière
 Nbp - Zone naturelle et forestière : secteur biodiversité prioritaire
 Nbs - Zone naturelle et forestière : secteur biodiversité secondaire
 Nc - Zone naturelle et forestière : secteur carrière
 Ni - Zone naturelle et forestière : secteur sports et loisirs
 Nirosas - Zone naturelle et forestière : secteur sports et loisirs dédiée à la pratique du cross
 Nlt - Zone naturelle et forestière : secteur tourisme
 Ntl - Zone naturelle et forestière : secteur tourisme concerné par la Loi Littoral
 Ng - Zone naturelle et forestière : secteur gîte (STECAL)

Prescriptions graphiques

Prescriptions ponctuelles
 - Patrimoine bâti à protéger pour des motifs d'ordre culturel, historique, architectural
 - Éléments de paysage correspondant à un espace boisé, (sites et secteurs) à préserver pour des motifs d'ordre écologique

Prescriptions linéaires
 - Espace boisé classé
 - Patrimoine bâti à protéger pour des motifs d'ordre culturel, historique, architectural
 - Éléments de paysage correspondant à un espace boisé, (sites et secteurs) à préserver pour des motifs d'ordre écologique
 - Linéaire commercial protégé
 - Voies de circulation à créer, modifier ou conserver

Prescriptions surfaciques
 - Espace Boisé classé
 - Limitation de la constructibilité pour des raisons environnementales (Loi Littoral)
 - Emplacement réservé
 - Éléments de paysage, (sites et secteurs) à préserver pour des motifs d'ordre écologique
 - Terrain cultive ou non bâti à protéger en zone urbaine
 - Bâtiment susceptible de changer de destination
 - Secteur comportant des orientations d'aménagement et de programmation (OAP)
 - Éléments de continuité écologique et trame verte et bleue
 - Coefficient de biotope par surface
 - Secteur à programme de logements mixité sociale en zone U et AU

Dispositions relatives à la Loi Littoral
 - Espaces remarquables et caractéristiques du littoral
 - Espaces proches du rivage
 - Bandes des 100 mètres

